

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:*  
**Choffat S.A., Cugy (Vaud)**
2. *Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:*  
**Rudolf G. Probst SA, Zoug**
3. *Contrat de fusion du:* 08.09.2008
4. *Publication de la fusion:*  
FOSC n° 196du 09.10.2008, page 18
5. *Echéance de préavis des créances:* **16.01.2009**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:*  
Rudolf G. Probst SA, Bundesstrasse 3, 6304 Zoug
7. *Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 25 Lfus.*
8. *Remarques:* La société Choffat S.A. est radiée par suite de fusion simplifiée, l'ensemble des actions conférant le droit de vote du sujet transférant étant entièrement détenu par le sujet reprenant. Ses actifs et passifs sont repris par la société Rudolf G. Probst SA

Etude des notaires Chenevard & Wenger  
1003 Lausanne

(04691130)